

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE...



VENT. S'il est un sujet qui interroge les experts du climat depuis des années, c'est bien la question sensible des gaz à effet de serre liés au cassoulet. La spécialité toulousaine mérite-t-elle la nauséabonde réputation qu'elle traîne derrière elle ? Pourquoi ce plat provoque-t-il ces éruptions sonores ? Enquête.

L'investigation débute sous la lumière chaleureuse des appliques murales du Chevillard, table historique toulousaine. Les carreaux rouges de la nappe se reflètent sur les lunettes de Jean-Louis, un client du restaurant. Le quinquagénaire regarde avec componction une cassole aux trois quarts vide : « Je n'en peux plus, la digestion va être longue et difficile. » En face de lui, Sylvie est hésitante : « Je me demande s'il ne vaut pas mieux que je trouve une activité en extérieur cet après-midi. » Pourtant, en cuisine, Olivier Ribourt assure faire le maximum pour éviter d'odorants désagréments : « Ce n'est pas le cassoulet qui fait péter, ce sont les haricots. Moi, je les rince une première fois avant de les faire blanchir, puis une seconde fois. Ça enlève

LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

POURQUOI le cassoulet fait-il péter ?

les impuretés et évite les flatulences. » Alors d'accord, le chef s'occupe des haricots. Reste qu'il faut y ajouter du lard, de la couenne, du cou farci, de la saucisse, de l'ail... « C'est vrai que c'est gras, lourd et donc éprouvant pour le ventre », concède-t-il. L'enquête se poursuit au Rouge et Noir, petit bar de Saint-Cyprien et club de supporter du Stade. Au comptoir, Michel incrimine aussi le haricot. Mais, pour lui, il y a un cocktail fatal : « Si tu veux tuer tout le monde, tu ajoutes de l'agneau et tu utilises des haricots tarbais, résultat garanti. » Cette recette lui a permis, des années durant, d'obtenir les meilleures places dans le car lors des déplacements à l'extérieur. Qui, de la viande ou des haricots, est à l'origine des tressautements cassolaires ? Le sujet semble tabou au sein du corps médical toulousain : « Je ne souhaite pas répondre à ce type de question », lâche sèchement un médecin-nutritionniste. La vérité qui dérange, c'est la fermentation. Pour digérer, des millions de petites bactéries viennent transformer notre nourriture en nutriments. Plus un aliment est indigeste, plus ces bactéries produisent de gaz. « C'est donc parce que les haricots blancs contiennent certains sucres (comme le fructose ou les oligosaccharides) que nos enzymes ne savent pas dégrader, que ces aliments font péter », explique le magazine "Science et Avenir". Haro sur les fayots alors ? Ce serait injuste. L'azote, le CO², l'oxygène ou le méthane dégagés par les haricots sont certes bruyants, mais peu odorants. En revanche, les éléments carnés regorgent de sulfures d'hydrogène, qui comme leur nom l'indique, sent le soufre. La fusée cassoulet est donc à deux étages : les haricots pour la propulsion et la viande pour l'olfaction. Si l'odeur vous déplaît, mais que le bruit vous amuse, préférez le cassoulet végétarien.

Gabriel Haurillon

LE JOURNAL TOULOUSAIN

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Jt

MÉDIA DE SOLUTIONS

OURS, LOUP, COMMENT COHABITER ?

L'hebdô qui tombe pile poil

Et maintenant p. 10
TROP CHÈRE
VIE ÉTUDIANTE

JEUDI 14 > 21 SEPTEMBRE 2017 · N° 755

© Hélène Ressayres - Jt

LE PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE VOUS INVITE à être acteurs de votre ville : Retrouvez-nous page 14

Avis d'ouverture d'enquête publique unique



C'EST L'HISTOIRE DE L'HOMME

... qui a vu l'homme qui a vu l'ours

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1118 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEURS EN CHEF :
Séverine Sarrat et Philippe Salvador
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Marine Mugnier, Delphine Tayac,
Séverine Sarrat, Marie Safonov, Nicolas Ma-
thé, Maylis Jean Préau et Gabrielle Haurillon.
CHEF DE PROJET WEB :
Olivia Marian
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Isabelle Aubry
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2017 : 4,15 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Originaire de la Bigorre, au pied des Pyrénées, j'ai souvent arpenté les cols et les pics de la chaîne montagneuse sans me préoccuper d'éventuelles mauvaises rencontres. Mais depuis 1996, date de la première réintroduction de l'ours brun, je ne lace jamais mes chaussures de marche sans avoir préalablement localisé les plantigrades pour m'assurer qu'aucun ne rode dans le secteur. Profiter de panoramas à couper le souffle, escalader les pentes rocaillieuses, bivouaquer dans les sous-bois frais... mais toujours à l'affût du moindre bruit suspect qui viendrait briser le silence absolu des lieux.

Je n'ai personnellement jamais croisé un ours, je n'ai même jamais côtoyé quelqu'un qui ait vécu l'expérience. Mais on a beau m'expliquer que les animaux sauvages auront peur de moi et se tiendront à distance avant même que je ne les aie repérés, je ne peux m'empêcher de craindre une mauvaise rencontre. Car on ne parle pas là d'un gentil nounours tout doux mais bel et bien d'un spécimen de plusieurs centaines de kilos, omnivore opportuniste, à la puissance phénoménale. Pourtant, je préfère les savoir hibernant dans leur milieu naturel et vagabondant dans les montagnes plutôt qu'en cage... Mais je ne souhaite pas vérifier cet état de fait par moi-même !

À bien y réfléchir, est-ce lui qui empiète sur mon territoire ou l'inverse ? La présence de l'un et de l'autre est-elle antinomique ? Peut-on envisager de vivre ensemble, sur le même espace ? Par quels moyens ? C'est là tout l'enjeu d'une cohabitation prédateurs-Hommes... Peut-être parce que les grands prédateurs sont passés, en quelques années, du statut de nuisibles à exterminer, à espèces à protéger.



Séverine Sarrat

NOUVELLE CITROËN C3



REPRISE ARGUS®
+1800€⁽¹⁾

Caméra embarquée ConnectedCAM Citroën™*
36 combinaisons de personnalisation
Citroën Advanced Comfort®

PORTES OUVERTES CE WEEK-END⁽²⁾

CITROËN préfère TOTAL. (1) 1800 € TTC pour l'achat d'une Nouvelle Citroën C3 neuve, composés d'une remise de 1300 € sur le tarif Citroën conseillé au 01/09/17 et d'une aide reprise Citroën de 500 €, sous condition de reprise d'un véhicule et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule. Cette valeur est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur largus.fr, déduction faite d'un abattement de 15% pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. Offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 30/09/17 dans le réseau Citroën participant. (2) Selon autorisation préfectorale. * Équipement en option ou non disponible selon les versions.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 À 6,3 L/100 KM ET DE 83 À 110 G/KM.

DIPLOMATIE. Être bourreau ou victime ? La problématique des prédateurs se résume souvent à ce choix binaire. Depuis deux décennies, ours et loups invitent l'homme à s'interroger sur sa place dans la nature. Lui-même prédateur, doit-il la maîtriser pour préserver ses intérêts ou s'effacer en se considérant comme une composante, parmi d'autres, de la biodiversité ? Entre la voie de l'abattage pur et simple de ces animaux considérés comme nuisibles pour les troupeaux ou celle d'une préservation absolue, des éleveurs, des naturalistes, des chercheurs tâtonnent à la recherche d'un équilibre. Cohabitation y es-tu ?



Jt

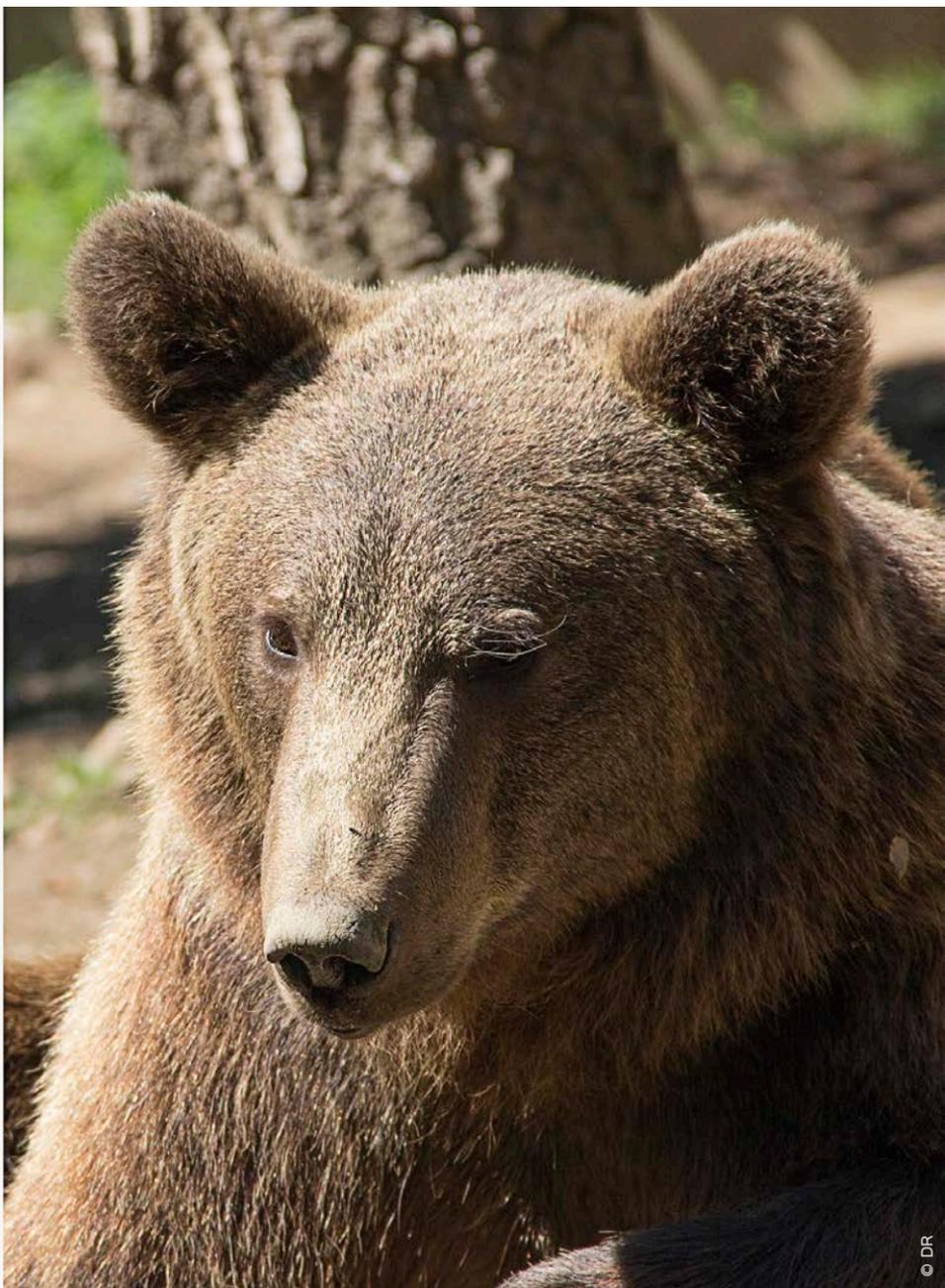
OURS, LOUP, comment

« **U**n cadavre gisant au sol, des coups de griffes ou de dents sur le flanc ou le cou. C'est dans cet état que des éleveurs retrouvent parfois leurs brebis au petit matin. En Occitanie, on soupçonne rapidement deux coupables potentiels : l'ours ou le loup. Ces grands prédateurs sont de retour dans la région depuis les années 1990, non sans provoquer certaines tensions. Le loup est revenu naturellement en France par l'Italie. Selon la dernière campagne de comptabilisation réalisée en 2016 par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), organisme public chargé du suivi des populations, la France compterait 360 indivi-

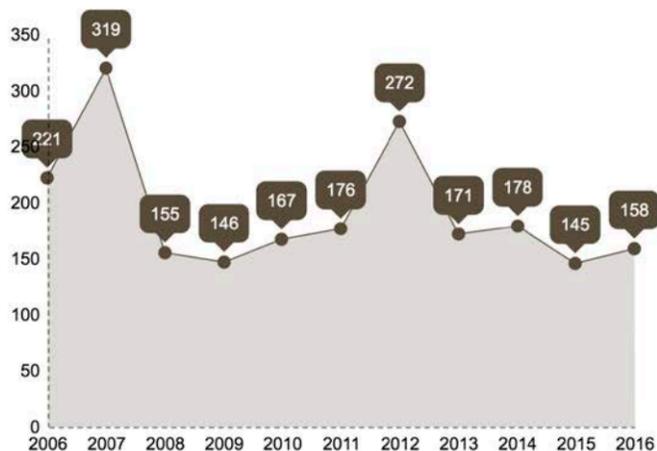
« Depuis 2006, la tendance générale des attaques d'ours sur le bétail domestique est stable »

« Un chiffre en augmentation. En Occitanie, le loup a été observé dans plusieurs départements dès les années 1999-2000. Le dernier bulletin du Réseau loup-lynx publié en juin 2017 par l'ONCFS n'établit pas le nombre précis d'animaux, mais indique qu'il s'agit « d'individus isolés ». Il n'y aurait donc pas de meutes, ce qui rend les canidés « moins performants dans la prédation envers les troupeaux », explique-t-on à l'ONCFS. Cela n'empêche pas les attaques. De-

puis le début de l'année 2017, selon un bilan provisoire dressé par l'organisme, 310 ont été enregistrées dans la région, qu'elles soient directement ou potentiellement attribuables à l'animal. La population d'ours a, elle, été soutenue par l'État français via la réintroduction de spécimens slovénes. On en compte, à l'heure actuelle, 39 dans les Pyrénées. Bien qu'omnivore, le plantigrade entre aussi en interaction avec les élevages. Selon le Réseau ours brun (Rob), « depuis 2006, sur l'ensemble du massif, la tendance générale des attaques sur le bétail domestique est stable ». Mais d'après l'Association pour le développement durable de l'identité des Pyrénées



Nombre de bêtes tuées par des ours dans le massif des Pyrénées françaises



Nombre de bêtes tuées par des loups en 2016

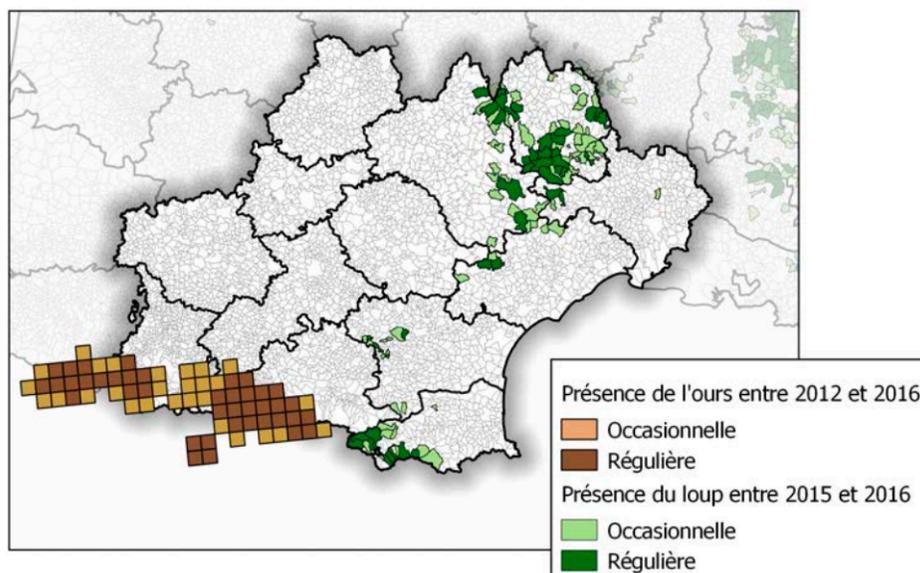


cohabiter ?

(ADDIP), opposée à la réintroduction de l'ours, 300 brebis seraient mortes depuis mi-juillet suite à des attaques de l'animal. De quoi raviver la colère de certains éleveurs. Les élus du Conseil départemental de l'Ariège, opposants historiques à la réintroduction, ont de leur côté fait parvenir en août dernier une demande officielle à l'État de « rendre les ours à leur pays d'origine » et ont appelé à des « états généraux du pastoralisme ». L'État doit aussi gérer la colère de certains éleveurs face au loup et jongler entre les obligations nationales et européennes qui contraignent la France à garantir un « état de conservation favorable » de cette espèce protégée tout en préservant les brebis des attaques.

Outre une aide au financement des mesures de protection (barrières, électriques, chiens de garde, etc.), il a de nouveau autorisé le tir de 40 prédateurs pour 2017-2018. Une mesure contestée par le Collectif des associations pour la protection du loup en France (CAP Loup), estimant qu'ils « mettent en péril l'espèce et n'empêchent pas la prédation ». Le gouvernement a également annoncé qu'il lançait « une concertation à partir de la rentrée » pour aboutir au Plan loup en janvier 2018.

Delphine Tayac ✍



RÉAPPRENDRE À VIVRE *avec le loup*

COLOC. Pour Thimoléon Resneau, éleveur de brebis, le loup doit redevenir sauvage et avoir à nouveau peur de l'homme. C'est, à ses yeux, la seule solution pour qu'une cohabitation soit possible.

Jt



Quand Julie Resneau a repris avec son mari Thimoléon l'exploitation familiale d'élevage de brebis, à Pomy dans l'Aude, il y a de cela une quinzaine d'années, les loups, on n'en parlait pas. Du moins pas dans le Sud audois. « Et puis, il y a quatre ans et demi, les premières attaques de troupeaux ont commencé », se souvient Thimoléon. Il s'agit d'un loup solitaire qui rôde dans un triangle s'étirant entre Castelnaudary, Mirepoix et Limoux. « Et qui, d'après l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, serait à l'origine de la mort d'une centaine de brebis par an », précise-t-il. Lui-même déplore trois attaques sur ses troupeaux. Président de la Fédération départementale ovine de l'Aude, s'il se fait le porte-parole de l'inquiétude des éleveurs face au loup, il entrevoit une solution qui pourrait peut-être mettre tout le monde d'accord, ou presque. Dans sa ferme entourée de vallons et de bois, il dessine un trajet de la main : Fanjeaux, Mirepoix. Et au milieu des bosquets, des champs de céréales et des éleveurs. « Quand le loup arrive à Pomy, dans le piémont pyrénéen, où commencent de grandes forêts, il fait demi-tour. Au lieu de chasser comme le ferait un loup sauvage, il retourne se servir dans les troupeaux sédentaires », poursuit Thimoléon Resneau. Pour lui, il n'y a pas de doute, la cohabitation peut être possible si le loup redevient ce qu'il est : un animal sauvage. « En Espagne, où il n'a jamais disparu, il existe une sorte de répartition du territoire », décrit Julie Resneau, qui vient d'assister à une

conférence sur ce prédateur. « Le loup sait que s'il s'approche trop des exploitations, il est en danger. Le problème, c'est qu'en France, il n'a plus peur de l'Homme. » Et hésite de moins en moins à roder près des habitations. La troisième attaque sur les brebis du couple Resneau s'est déroulée tout près de la ferme. « La biodiversité ? Pourquoi pas », insiste Thimoléon. « Mais avec des animaux sauvages, pas avec des loups déviants comme celui qui traîne par chez nous. » Son pari, c'est que redevenu sauvage, l'animal se remettrait à chasser ; un équilibre, espère-t-il, pourrait ainsi s'installer. D'autant que des zones sauvages, qui avaient quasiment disparu au début du XX^e siècle, refont leur apparition en France avec la diminution du nombre d'exploitations agricoles. Thimoléon a en mémoire deux

« En France, le loup n'a plus peur de l'Homme »



LA TÊTE D'AMPOULE

Responsabiliser LES ÉLEVEURS

MÉDIATION. Comment faciliter la cohabitation entre les grands prédateurs et les Hommes ? Une question sur laquelle s'est penché Farid Benhammou, docteur en géographie de l'environnement. Pour lui, il s'agit de sortir d'une logique de vengeance et de mettre en place une nouvelle politique publique.

« Une cohabitation apaisée entre l'humain et les grands prédateurs est possible, à condition que les deux espèces fassent des concessions », explique Farid Benhammou. Chacun doit accepter la présence de l'autre. Mais cela semble difficile, l'un étant potentiellement le nuisible de l'autre, et inversement. Pourtant, dans certaines régions d'Europe comme la Slovénie, où l'ours n'a jamais disparu, la cohabitation est plus naturelle « car les préjudices qu'il cause sont acceptés, au même titre que la grêle ou l'invasion de parasites pour des agriculteurs », rappelle le chercheur. Non pas comme une résignation mais plutôt comme l'acceptation d'une nuisance naturelle. Farid Benhammou parle ainsi de « perte de mémoire » de la part des éleveurs français qui, avant l'extermination de ces espèces dans les années 1990, avaient intégré les potentiels dégâts causés par les prédateurs. « Il faut revenir à cet état de fait », encourage-t-il.

Il dénonce également une gestion de cette cohabitation trop standardisée en France car l'uniformisation des aides, notamment, engendre de fortes tensions. Elles ne prennent pas en compte les spécificités de certaines zones, les différences de modalités d'élevage en fonction des régions. En revanche, en Slovénie, en Italie ou en Espagne, « la gestion locale, liée à de grands parcs régionaux, et les indemnités variées versées aux éleveurs, permettent une meilleure appréhension de la part de ces derniers », observe Farid Benhammou.

Pour améliorer la situation, il évoque également une révision des indemnités allouées aux propriétaires de troupeaux ayant subi des attaques d'ours ou de loups. « Je pense à un système d'aides forfaitaires et d'assurances. Aujourd'hui, qu'un éleveur ne fasse rien pour se prémunir de ces préjudices ou qu'il investisse dans des moyens dissuasifs, l'indemnité est la même. On ne les pousse pas à agir », explique-t-il. Une enveloppe, versée en début d'année, à chacun d'eux pour l'achat de clôtures, de chiens ou autre, et pour les pertes estimées seraient pour lui plus judicieux. « Ainsi, si aucun incident n'est enregistré, tant mieux pour l'éleveur qui aura pu investir dans des moyens dissuasifs. Et s'il subit trop de dégâts parce qu'il n'a rien mis en place, tant pis pour lui ! » s'exclame Farid Benhammou. Cela responsabiliserait, selon lui, les éleveurs.

L'expert préconise également de former des médiateurs « pour assurer l'interface entre les problèmes réels et l'élaboration des politiques publiques en matière de prélèvements, de déplacements de spécimens, de tirs d'éloignements... » Pour cela, il prône le développement de structures visant à aider les éleveurs. « Par exemple, la Pastorale pyrénéenne, organisation parapublique, les accompagne pour dresser les chiens de protection, les informe sur les différents outils d'éloignement, etc. Cela permet également à l'État de prendre connaissance des problématiques concrètes. » Pour les concevoir, Farid Benhammou avance l'idée d'avoir recours à la recherche (sociologie, géographie, gestion...) afin de mener une réflexion constructive entre les acteurs agricoles et les pouvoirs publics.

Mais reste encore à convaincre pour initier une dynamique positive allant vers une politique volontariste qui permettrait à l'Homme et aux prédateurs de vivre ensemble.

meutes de loups qui sévissaient dans le Sud-Est de la France, l'une sauvage qui cherchait sa nourriture dans la nature, l'autre semi-sauvage s'en prenant aux troupeaux. Cette dernière a été abattue et, depuis, il n'y aurait plus eu d'attaque. En attendant qu'une solution soit trouvée, et que ses bêtes puissent évoluer où bon

leur semble comme par le passé, Thimoléon Resneau a clôturé les champs où paissent ses brebis et acheté trois "patous". Ces chiens des montagnes des Pyrénées ont long-

« Après tout, nous sommes des prédateurs tous les deux. »

temps accompagné les bergers pour surveiller les troupeaux. On les a vus réapparaître avec la réintroduction des ours et maintenant avec l'apparition des loups. « Il faudrait que l'Homme et le loup arrivent à trouver leur territoire dans le respect mutuel », reconnaît-il. « Après tout, nous sommes des prédateurs tous les deux. »

Monique Castro ✍

Jt

Séverine Sarrat ✍

FARID BENHAMMOU

> Docteur en géographie de l'environnement, il est professeur de géographie et géopolitique en classe préparatoire et chercheur associé au Laboratoire des ruralités de Poitiers.





OURS, LOUP : randonner pour casser les clichés

« Il y a beaucoup d'idées fausses qui circulent sur les ours : le grand public les voit souvent comme des animaux plus imposants qu'ils ne sont ou comme des peluches », explique Adrien Dérousseau, animateur de l'association Pays de l'Ours et organisateur d'excursions dans les pas de ces mammifères dans les Pyrénées. « Il y a de l'apprehension car il y a de la méconnaissance » analyse Marc Linares, également guide de randonnées à son compte.

Pour y remédier, ces accompagnateurs en montagne aguerris organisent des « randonnées naturalistes ». Ces excursions accessibles à tous permettent de suivre les traces d'un animal et d'observer le milieu dans lequel il vit. « Ce n'est pas un safari : nous allons dans un secteur à ours, mais nous n'en avons jamais croisé », précise Adrien Dérousseau.

Le parcours proposé par son association suit un itinéraire créé par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) afin de re-



cueillir des données scientifiques concernant ces animaux. Pendant la randonnée, les participants suivent donc un protocole et peuvent, par exemple, récupérer des poils grâce à un dispositif installé le long des arbres où les ours se grattent, observer des empreintes sur une zone de terre ameublie spécialement ou prélever des crottes. Les échantillons sont ensuite transmis à l'ONCFS qui peut procéder à une analyse génétique et en apprendre plus sur l'animal. « Ce sont des excursions à la fois scientifiques et pédagogiques », résume Adrien Dérousseau. Marc Linares propose également au grand public d'aller à la rencontre d'éleveurs qui réussissent à cohabiter avec les loups depuis plusieurs générations. Et le guide ne cache pas son objectif. « Prouver que s'ils y arrivent, d'autres peuvent le faire. »

Marine Mugnier ✍

Excursions à partir de 100 euros

www.sejour-faune-sauvage.com ↗

www.paysdelours.com ↗

Jt

ENTRÉE
2€

Salon du Bien-Être

Bio & Thérapies

15, 16 & 17 Sept. 2017

Espace Diagora | Toulouse-Labege

190 Stands

90 Conférences

Ateliers & Animations

Concerts Zen

Restauration Bio | Parking Gratuit | vend. 10-19h. | sam. 10-20h. | dim. 10-19h.

Programme complet sur :
salonbienetreoulouse.com





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

FOXLIGHTS

Simuler une présence pour effrayer les loups

L'éloignement des loups pour préserver les troupeaux est une des principales préoccupations des éleveurs faisant paître leurs bêtes dans les zones de présence du prédateur. Dans les Alpes de Haute-Provence, le programme Pastoraloup, qui soutient le pastoralisme dans les massifs frontaliers, propose aux éleveurs d'installer un dispositif d'effarouchement appelé Foxlights. Initialement conçu pour éloigner les renards, ce boîtier équipé de diodes lumineuses clignote de manière aléatoire sur ses quatre faces, créant ainsi l'illusion de mouvements. Photovoltaïques ou fonctionnant avec une batterie, il se fixe autour des parcs. Eric Vissouze, coordinateur de Pastoraloup, installe lui-même les Foxlights chez les éleveurs. « Il faut compter un appareil pour 100 brebis. Ne pas les allumer en permanence pour que le prédateur ne s'y habitue pas. Il convient surtout de les disposer à des endroits stratégiques, non obturés pour que la lu-

mière soit visible le plus loin possible », explique-t-il. Ainsi, les loups gênés par la lueur émise ne s'approcheraient pas... « Enfin, en théorie ! Parce que, comme tout système d'effarouchement, il n'est pas infallible », précise l'installateur. En 2015, date de la première mise en service de Foxlights en France, aucune attaque n'a été recensée sur les 20 cheptels concernés. Mais impossible d'affirmer que cela est uniquement dû au dispositif car des loups ont tout de même été aperçus rodant autour de certaines lampes.

Malgré cela, pour Eric Vissouze, il vaut mieux s'en procurer pour assurer une meilleure sécurité des troupeaux. « Le loup reste malin et taquin. Par jeu ou par faim, il parvient rapidement à s'adapter et comprend qu'il ne s'agit que d'un leurre. Une fois le tour déjoué, plus rien ne le retient », constate-t-il. Le dispositif permettrait donc de gagner du temps. C'est alors en le combinant à d'autres systèmes tels que les clôtures, les chiens de garde ou les tirs d'éloignement que Foxlights reste efficace.



Severine Sarrat ✍

Jt



RENAULT
La vie, avec passion

PORTES OUVERTES À LA TECHNOLOGIE CE WEEK-END⁽¹⁾

Renault KADJAR

Série Limitée GRAPHITE

REPRISE ARGUS® +

4 500 €⁽²⁾



Sellerie spécifique GRAPHITE
Système de navigation R-LINK 2
Grande modularité avec Système Easy Break

Prenez rendez-vous avec Pepper en concession sur rencontrezpepper.renault.fr

(1) Ouverture dimanche 17 selon autorisation. (2) 4 500 € ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule roulant, de marque généraliste et de catégorie inférieure ou égale au véhicule acheté. La valeur de reprise de votre ancien véhicule est calculée à partir de la Cote Argus® (selon les conditions générales de l'Argus disponibles sur www.largus.fr), diminuée des frais et charges professionnels (15 %) et des éventuels frais de remise à l'état standard. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable dans le réseau Renault participant pour l'achat d'un Renault KADJAR neuf du 1/09/2017 au 30/09/2017. Gamme Renault KADJAR : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,8/6,2. Emissions CO₂ min/max (g/km) : 99/139. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault recommande

renault.fr

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Ananda GUILLET

Semeur de résistance

Commercialiser des semences libres et reproductibles, c'est le combat mené par Kokopelli depuis deux décennies. Rencontre avec Ananda Guillet, son directeur, à l'occasion de la Semaine des semences paysannes qui se tient du 16 au 24 septembre.

✍ Marie Safonov



© Ananda Guillet

BIODIVERSITÉ La carotte de Guérande, ancienne variété française, avait totalement disparu de nos potagers. Si nous pouvons à nouveau la déguster aujourd'hui, c'est grâce à l'association Kokopelli qui l'a retrouvée aux États-Unis et l'a réintroduite en France. Elle a remis la main sur des milliers de semences paysannes oubliées. Des graines bio essentiellement produites en France par de petits maraîchers et jardiniers.

PLÉBISCITE Réintroduire la biodiversité et récolter les graines pour les replanter l'année suivante, voilà l'objectif de Kokopelli depuis bientôt 20 ans. Sans jamais avoir reçu aucune subvention. Et le succès est au rendez-vous : 130 000 clients, surtout des particuliers, et jusqu'à 1000 colis envoyés chaque jour en France et en Europe.

CLANDESTIN Pourtant, les graines vendues par Kokopelli sont illégales, car non inscrites au "Catalogue officiel" qui régit toute la production et la commercialisation des semences en France. Et cela provoque les foudres des multinationales comme Monsanto, Bayer, Limagrin ou encore Syngenta, qui fournissent les agriculteurs en graines non reproductibles. Kokopelli a survécu à deux procès et à une condamnation. « Au début des années 2000, mes parents avaient tout perdu, ils ensachaient les graines dans la camionnette », raconte Ananda Guillet, le directeur de l'association et fils du fondateur.

RÉSISTANCE Paradoxalement, cela a contribué à la notoriété de l'association : « Oui, nous sommes dans l'illégalité. Mais si l'État interdit l'activité, 300 000 personnes au Mas d'Azil, et 90 000 inscrits sur les réseaux sociaux seront alertés. Personne n'a d'intérêt à le faire. » Ananda Guillet n'a pas encore 30 ans, mais déjà l'assurance de celui qui a bourlingué. « J'ai tout appris sur le tas, je n'ai même pas le BEPC. J'ai eu d'autres vies. Photographe, fondateur d'art, jongleur, ça m'a forgé une volonté de fer. » Il dirige aujourd'hui une équipe de 15 personnes, le double en pleine saison.

ENGAGÉ Et toujours, en toile de fond, un militantisme acharné pour des semences libres et reproductibles. « Elles doivent être exclues de toute législation. Il ne me semble pas qu'il y ait de loi pour les ronces, les chênes ou les ifs, pourquoi y en a-t-il une pour les tomates ? »

EN BREF



Contre l'esclavage MODERNE

Ressources humaines sans frontières (RHSE) vient d'ouvrir une permanence sur l'esclavage moderne et le travail des enfants, à l'Espace diversités laïcité de la mairie de Toulouse. Un premier accueil, une écoute et une aide juridique à destination des victimes.

✍ www.rhsansfrontieres.org



© suvajit

20

C'est le nombre de satellites que le Cnes a braqué sur les Antilles afin de collecter des images destinées à aider les secours qui opèrent sur place après le passage de l'ouragan Irma. Les photos de l'agence spatiale française permettront d'avoir une vision globale des dégâts et d'identifier les zones inaccessibles.

30 AGENDA

> DU 15 AU 17 SEPTEMBRE

À l'occasion de la Fête nationale de la gastronomie, Toulouse organise l'opération "A table autrement" sur les allées François-Verdier. Une manière concrète d'apprendre à bien manger, à moindre coût, sans gaspiller, avec des produits locaux.

> 16 SEPTEMBRE

L'association Champ d'actions, qui œuvre pour la préservation de l'environnement, organise un nettoyage participatif des bords de la Garonne avant les premières crues. Rendez-vous sur le parking du Canoé club toulousain à partir de 10h.

ET MAINTENANT ?

Trop chère VIE ÉTUDIANTE

SYSTÈME D. Alors que le coût de la vie étudiante ne cesse d'augmenter d'année en année, la solidarité s'organise à tous les niveaux pour soulager leur budget. En attendant des solutions à long terme ?

Si les fameux 5 euros rabetés des aides au logement (APL) à partir du mois d'octobre ont enflammé l'actualité estivale, ils ont aussi eu pour mérite de mettre au cœur du débat un sujet qui finissait par devenir un marronnier de la rentrée : l'augmentation du coût de la vie étudiante. « Cette baisse des APL est loin d'être anecdotique car elle s'inscrit dans un mouvement de précarisation progressive des étudiants. Chaque année, la hausse de leurs dépenses est bien supérieure à l'inflation. Un sur deux est déjà obligé d'être salarié en parallèle sachant que cela altérera de 60% ses chances d'obtenir un diplôme », détaille Suzanne de Foras, présidente de l'Unef Toulouse. Selon l'étude publiée par le syndicat au mois d'août, le coût de la vie étudiante a augmenté en France de 2,09% tandis que les chiffres de l'inflation sont de +0,7% d'après l'Insee. À Toulouse, le montant des dépenses mensuelles moyennes s'élève par exemple à 831,5€ contre 777€ en 2016. La Ville rose obtient ainsi un honorable 14^e rang au classement des villes les plus chères pour les étudiants. « On peut dire que la situation est moins compliquée à Toulouse qu'ailleurs, mais c'est aussi grâce aux mobilisations successives, notamment sur la question des transports, alors que la mairie menace régulièrement d'augmenter les tarifs », souligne Suzanne de Foras. Alors que le logement occupe les trois quarts du budget tout au long de l'année, c'est bien entendu le moment de la rentrée qui s'avère particulièrement compliqué pour les étudiants. Une donnée prise en



compte par Emmaüs qui leur offre pour la deuxième année consécutive un véritable coup de pouce. En 2016, 500 étudiants avaient déjà profité des remises de 30% sur les meubles, la vaisselle, la literie, les fournitures et le matériel informatique. Un succès qui devrait être vite dépassé cette année. Du côté des aides, la mairie, elle aussi, a décidé de se pencher sur les problèmes des étudiants en relançant depuis juillet 2017 son dispositif à destination des nou-

« Il existe beaucoup de bons plans mais qui ne bénéficient qu'à ceux qui en entendent parler. On est dans le système D »

veaux arrivants. "Install'toit" a remplacé "PassLog" mais le concept consiste toujours en un petit prêt à taux zéro pour couvrir les frais générés par la location d'un appartement (caution, loyer, assurance habitation, ouverture d'un compteur d'électricité, abonnement Internet...). Il peut varier de 100 à 500€ selon les ressources et peut se rembourser petit à petit sur une période de deux ans maximum, à hauteur de 20€ par mois. Ces aides, souvent bienvenues pour les étudiants, ne suffiront pas pour autant à éradiquer le problème de l'augmentation du coût de la vie selon Suzanne de Foras : « Il existe beaucoup de bons plans mais qui ne bénéficient qu'à ceux qui en entendent parler. On est dans le système D. Nous proposons des solutions à long terme comme l'encadrement des loyers à Toulouse. Et, au niveau national, une allocation d'autonomie pour les étudiants entre 800 et 1000 euros destinée à remplacer le système actuel de bourses indexées sur les revenus des parents, injuste et infantilisant ».

Nicolas Mathé ✍

ÇA BOUGE !

À WO'MIXCITY, les femmes innovent pour le climat

Pendant 36 heures, du 15 au 17 septembre, développeurs, entrepreneurs, mais aussi sociologues, étudiants ou simples curieux se réunissent à l'espace EDF Bazacle pour un marathon de l'innovation. Mixte mais menée par des femmes, cette édition est dédiée à la lutte contre le réchauffement climatique.



« Lorsque l'informatique a commencé à se développer, beaucoup de femmes étaient employées dans ce domaine mais uniquement parce que ces métiers étaient associés à du secrétariat. Puis, plus cette branche a pris son essor, plus le nombre de femmes en poste a baissé. Aujourd'hui, il est temps d'inverser cette tendance », lance Carole Maurage, fondatrice de My Need My Solution, l'agence toulousaine qui organise la première édition de Wo'mixcity.

Premier challenge pour ce marathon de l'innovation donc : promouvoir la place des femmes dans les métiers du digital. Pour cela, des groupes de cinq à huit personnes seront constitués et, si les hommes

sont les bienvenus pour gonfler les rangs, seules les femmes pourront en prendre la tête.

C'est là qu'intervient le second défi du Wo'mixcity. Ces équipes devront imaginer, de la conception à la concrétisation, un projet qui participera à la lutte contre le changement climatique et aidera à la transition énergétique. Ils devront répondre aux problématiques liées à l'eau, à la biodiversité, à l'agriculture ou à l'énergie et trouver des solutions concrètes à des questions comme : "Quel projet permettrait de rendre les bâtiments intelligents et à énergie positive, plus accessibles et simples (construction et transformation) ?"

Pour les aider, des développeurs et des coaches les accompagneront grâce, entre autres, à des ateliers de créativité collective, et leur apprendront à établir un business model ou à utiliser des données libres d'accès, appelées open data. Leurs idées seront ensuite présentées devant un jury et une remise des prix aura lieu lors de la Nuit du big data, le 18 septembre.

Marine Mugnier ✍

J'ai testé... UNE JOURNÉE SANS HORLOGES

Maylis Jean-Preau ✍

ÉTAPE 1

Et sans la montre !



Se déconnecter du temps ? À la bonne heure. Moi qui suis toujours en retard et cherche mon téléphone en permanence pour y trouver l'heure, je vais enfin pouvoir reprendre le pouvoir sur ces fichues minutes. Pour cela, rien de plus facile. En ce lundi, j'enlève ma montre, je décroche mon horloge et j'envoie mon réveil aux oubliettes. En chemin pour le bureau, je tente de détourner le regard à l'approche d'une pharmacie. Trop tard. Sur la croix verte un horrible 9h28 clignote dans l'air. Mince, le "J'ai testé" commence mal !



ÉTAPE 3

Un meilleur cadre

J'ai compris la leçon. On ne peut pas échapper au temps en ville et en travaillant. La campagne sera plus propice à l'exercice. Justement, les vacances s'annoncent dans les Pyrénées. À Uz, 35 habitants, pas de pharmacie et même pas de cloches en fonction. Pour ce premier matin, ce n'est pas le soleil qui me sort du lit, mais l'envie de manger des tartines grillées. Je suis la dernière levée. La tête dans mon café, j'entends Lucie, 4 ans, crier : « J'ai faim, je veux des frites ! ». « Il faut être un peu patiente ma chérie, c'est bientôt l'heure du déjeuner », répond son père.



ÉTAPE 5

Retrouver
son rythme biologique

Je ne sais pas vraiment où nous en sommes dans l'après-midi. Cela fait un bon moment (une heure, peut-être ?) que je marche derrière un berger. À la vitesse du troupeau. Je me demande comment les brebis font pour s'y repérer dans le temps ? « Elles ont une horloge biologique grâce à leurs rythmes circadiens et donc à l'alternance du jour et de la nuit. Nous pourrions faire pareil ! », m'explique Albert, le berger. Arrivés à l'estive, la nuit tombe. Il est temps de rentrer. On m'attend certainement pour dîner. Après quelques kilomètres, je suis de retour à Uz. L'heure est à la belote et au digestif. « Tu as vu l'heure, il est presque 22h ! », me glisse une amie en me tendant ma montre.

ÉTAPE 2 Premier échec



J'allume mon ordinateur. Je ne suis pas une bleue. J'ai pris la précaution de coller un post-it fluo en bas à droite de l'écran, là où l'heure apparaît. Sur ma boîte mail, 95 nouveaux messages s'affichent. Horreur et damnation ! Sur une colonne, défile l'heure d'arrivée des missives. 9h12, 9h17, 9h24... Je clique où je peux pour y échapper, tombant sur un communiqué de presse d'un site de rencontres extra-conjugales. Il indique que les Irlandaises passent en moyenne 152 minutes sous la couette. Mon téléphone sonne. « On avait rendez-vous à 10h30, ça fait 20 minutes que je t'attends », m'engueule un collègue.



ÉTAPE 4 Écouter son estomac

Après avoir traîné au bord du lavoir et donné des pissenlits aux chèvres, je retourne vers la maison, en ébullition. Des enfants pleurnichent, des adultes s'affairent autour des plaques de cuisson. Je comprends que l'heure du déjeuner approche. Un coup d'œil au soleil accroché bien haut dans le ciel vient m'apporter une confirmation. Mais je n'ai pas encore faim, j'ai juste envie de faire une sieste au bord de l'eau. Ce n'est pas l'heure ? Et alors ?

SORTIR

Journées du patrimoine :
PLACE AUX FEMMES

HÉRITAGE . En organisant les "Journées du matrimoine" du 15 au 17 septembre, un collectif d'associations toulousaines souhaite mettre un coup de projecteur sur des femmes d'exception qui ont marqué l'histoire culturelle et politique de la Ville rose et restent pourtant méconnues du grand public.

Les Journées du patrimoine, ses visites de grands monuments ou des coulisses de la mairie... Prenant le contre-pied de ce rendez-vous bien rodé, un collectif d'associations toulousaines composé du Mouvement homme-femme Midi-Pyrénées, de La Petite et d'Osez le féminisme 31, a décidé de rendre hommage aux femmes en organisant des Journées du matrimoine. «95 % des biens artistiques constituant notre mémoire culturelle sont issus d'hommes. À Toulouse, de nombreuses femmes ont façonné l'histoire de la ville et nous en entendons rarement parler», souligne Laura Atteia du Mouvement homme-femme Midi-Pyrénées qui promeut la parité dans les milieux de l'art et de la culture. Nées en Île-de-France voilà quatre ans, les Journées du matrimoine veulent réhabiliter l'héritage historique des femmes. Le chiffre est ancien mais révélateur : en 2014, 2% des rues françaises portaient le nom de femmes.

Pour cette 3^e édition toulousaine, les organisateurs ont choisi de partir sur les traces de personnalités vivantes. Nathalie Vinot, comédienne, chanteuse et metteuse en scène, jouera les guides afin de faire découvrir les parcours hors normes de quatre grandes personnalités toulousaines. La visite oscillera entre explications historiques et performances artistiques de danse, de chant ou de cirque. «Le but est de faire entrer en résonance ces personnalités avec le travail d'artistes actuelles», souligne Maryline Vauris, du Mouvement HF Midi-Pyrénées.

Parmi les Toulousaines mises à l'honneur au cours de ces déambulations, Angelita Del Rio Bettini s'est par exemple illustrée par un geste de rébellion lors d'une visite du maréchal Pétain en 1940 à Toulouse.

Elle fut ainsi à l'origine du premier acte de résistance dans la Ville rose. Le procédé inventif de cet acte de bravoure sera dévoilé au moment de la visite. Au cours de la déambulation dans les rues de Toulouse, les visiteurs feront aussi connaissance avec

« Le but est de faire entrer en résonance ces personnalités avec le travail d'artistes actuelles »

l'histoire de Mady Mesplé, née à Toulouse en 1931 et devenue soprano à la carrière internationale. «Elle a fait le choix de privilégier sa carrière professionnelle. Pour une femme de cette génération, c'est très fort», lance Chloé Caillat, danseuse de la compagnie MMCC, qui proposera une création originale pour l'occasion aux côtés de la compagnie Trauma et de Julie des Trash Croutes. Federica Montseny, intellectuelle et militante anarchiste espagnole, Raymonde Carasco, écrivaine et cinéaste, seront aussi mises en avant.

Et toujours dans une volonté de jeter un pont entre femmes du présent et du passé, vendredi, la soirée d'inauguration mettra un coup de projecteur sur la scène féminine locale. Une dizaine d'artistes viendront toutes les 6 minutes et 40 secondes présenter leur travail. Le tout suivi d'un DJ set... 100% féminin bien sûr.

Delphine Tayac ✍

INFOS PRATIQUES :

Soirée d'inauguration
vendredi à 19h30
au Musée Paul Dupuy.

Visites gratuites le samedi
à 17h et dimanche à 11 h et
à 16 h, rendez-vous devant
le musée des Augustins.

Les RÉSISTANTES à l'honneur

En parallèle, et en collaboration avec ces Journées du matrimoine, le Musée départemental de la résistance et de la déportation propose une exposition baptisée "1936-1946, une décennie pour l'égalité". 12 panneaux, reviennent, grâce à des documents et photographies d'archives souvent inédits, sur le sort des femmes sous Vichy et leur engagement dans la résistance. Rendez-vous samedi 16 et dimanche 17 septembre à 10h30. Visite suivie d'un échange sur l'actualité de l'égalité femmes-hommes.

Jeux
CONCOURS

Gagnez un livre
en envoyant
un mail à : redaction
@lejournaltoulouse.fr
Mettre en objet :
Jeux concours

*Dans la limite des stocks
disponibles

Irène
Frain
La fille à histoires



Irène
FRAIN

LIVRE
"La fille à
histoires"

La fille à histoires, c'est Irène Frain elle-même. Voici donc l'autoportrait de l'auteur en petite rebelle, l'éducation sentimentale d'une jeune bretonne rêvant de grand large dans un espace familial bien trop étroit pour elle. Rudes et merveilles, austérité et truculences, la vie est là, et la petite fille s'y ménage avec détermination un imaginaire d'écrivain auprès d'une mère qui ne l'aime pas. Un inoubliable roman de formation.

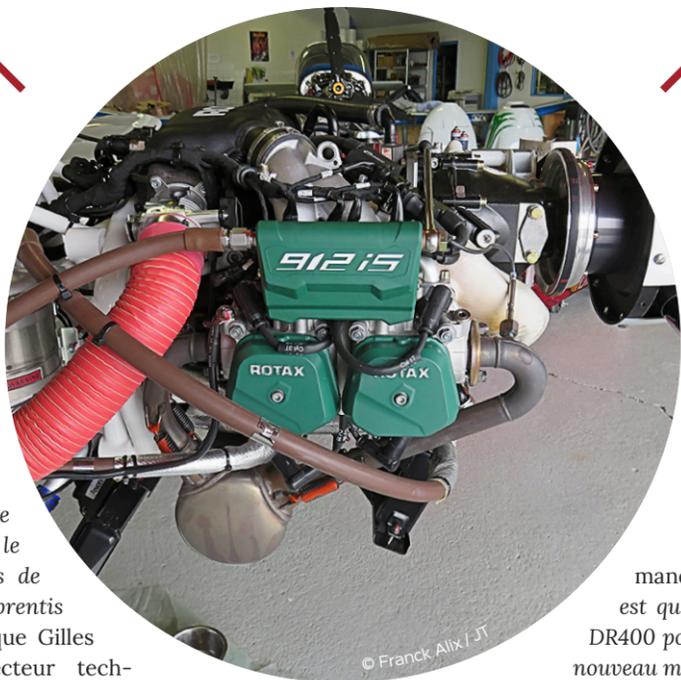
Parution le 21 septembre

LIVRE
"Le temps
des lilas"

«Nul ne guérit de son enfance... De mère en fille, l'histoire doit-elle se répéter?» se demande Garance quand elle se découvre enceinte. Est-elle prête à faire un bébé toute seule, comme Blanche l'a fait avec Violette, sa demi-sœur ? En a-t-elle le droit, quand elle voit les conséquences de ce choix sur la vie de Violette ? En même temps, comment taire l'envie qui la pousse de voir un enfant grandir au sein de cette merveilleuse tribu ?

Disponible depuis le 6 avril

ROTAX, un moteur pour voler plus propre et moins cher



«L'idée est de faire baisser le coût des heures de vol pour les apprentis pilotes », explique Gilles Aurensan, directeur technique de Nogaro Aviation. Pour atteindre cet objectif, le Gersois et son associée, Karine Baillou, s'attaquent au DR 400. Cet avion de tourisme monomoteur représente 50% des modèles utilisés par les aéro clubs français. Petit et maniable, l'aéronef ne présente qu'un inconvénient, son moteur : « Le Lycoming d'origine est très robuste, mais il a été conçu dans les années 1950, quand les Américains payaient plus cher l'eau minérale que l'essence, » explique Yvon Aubrun, secrétaire général de l'aéro club de Toulouse Midi-Pyrénées. En 2014, Nogaro Aviation travaille donc à installer le Rotax, un moteur innovant, pour remplacer ce gour-

ÉCONOMIES. Une TPE du Gers, spécialisée dans les avions légers, équipe depuis le début 2017 ses clients avec un tout nouveau moteur. De fabrication autrichienne, le Rotax réduit la consommation de carburant, le bruit et les pollutions de son avion-hôte, le DR 400.

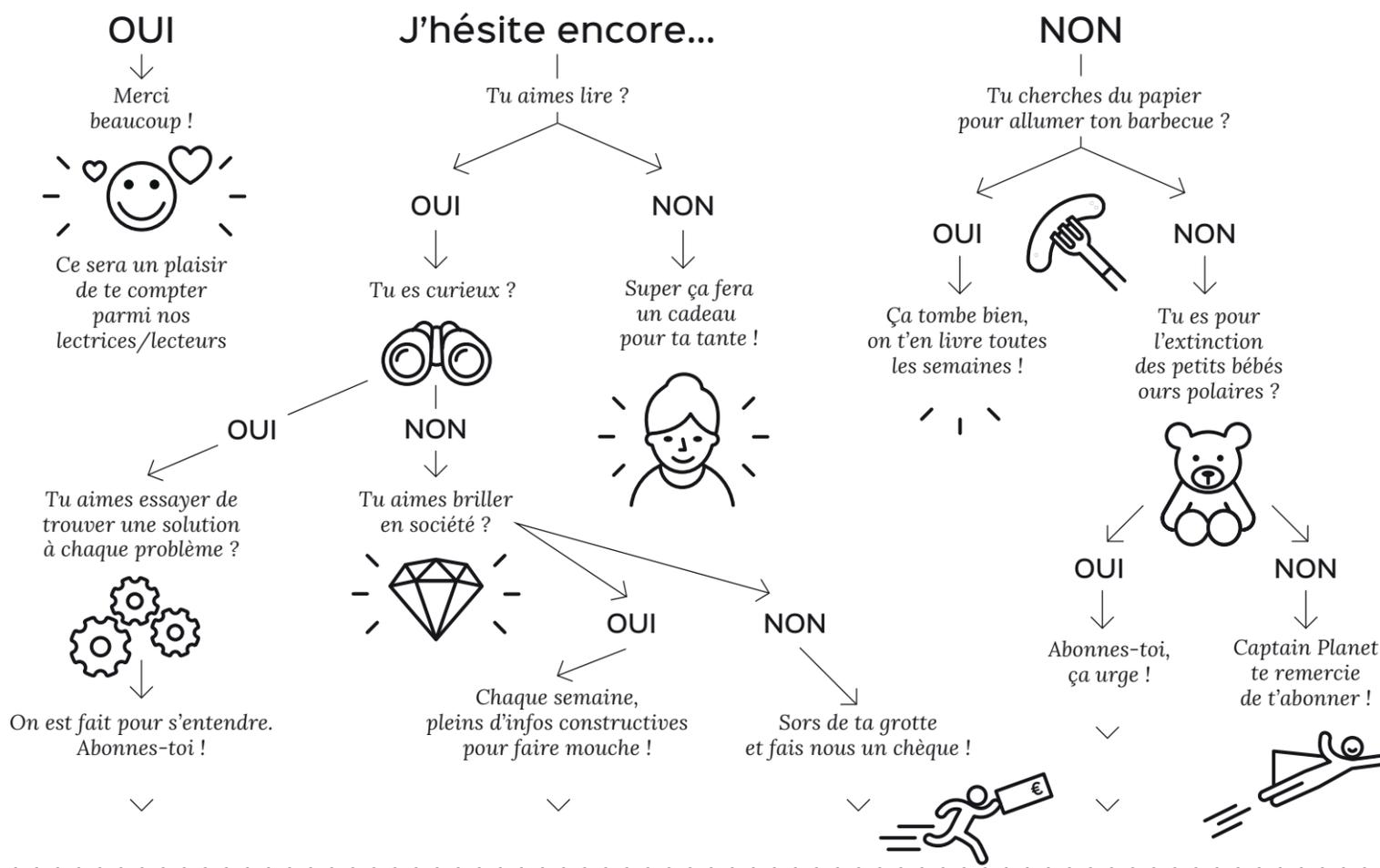
mand vieillard : « Le problème est qu'il faut adapter le fuselage du DR400 pour supporter les charges de ce nouveau moteur, et les certifications dans l'aviation sont très strictes. » En août 2016, la modification finit par être certifiée par l'Agence européenne de sécurité aérienne. Résultat : un avion qui consomme 15 litres de carburant par heure de vol au lieu de 25 avec le moteur précédent. « On estime que notre innovation permet de diminuer de 40% les frais d'exploitation d'un avion », ajoute Gilles Aurensan. Le Rotax fonctionne à l'essence automobile, près de 50 centimes moins chère que l'essence aviation utilisée par son prédécesseur. Son hélice, raccourcie de

10 cm et fabriquée en carbone, est aussi plus légère que l'alliage d'aluminium utilisé précédemment. « Outre la réduction de consommation, cela permet d'abaisser de moitié les nuisances sonores de l'avion, tout comme ses émissions de CO2 », se targue Gilles Aurensan. L'installation du Rotax se fait essentiellement à la fin de vie du moteur précédent. Le surcoût de l'innovation est alors de 30 000 € par rapport à son ancêtre : « Je vais attendre un peu avant de passer à ce nouveau moteur », avoue Yvon Aubrun. « Le temps qu'il se rode, mais je suis sûr qu'il va prendre. » Tant mieux pour Nogaro Aviation, qui développe actuellement un projet de moteur, sur un avion de voyage cette fois, et n'aura sa pleine capacité de production qu'à partir de 2018.

Gabriel Haurillon ✍

Veux-tu

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



ABONNEMENT 6 MOIS / 18 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
 Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme ____

Signature obligatoire _____

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

Jt
LE JOURNAL
TOULOUSAIN

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2017, fixe le prix de la ligne à 4.15€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



MARCHÉ PUBLIC



PRÉFET DE L'ARIÈGE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Déclaration d'intérêt général (DIG) et d'autorisation « loi sur l'eau » du programme d'aménagement des berges de la Garonne

Une enquête publique unique, est ouverte, portant sur la demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation « loi sur l'eau » du programme d'aménagement des berges de la Garonne, sur les communes de Saubens et de Muret.

La personne responsable du projet est Mme Mildred Richard, directrice générale des services (Mairie de Saubens 1, Place Gérard Lavergne 31600 Saubens).

Le dossier d'enquête, sous format papier, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie des communes de Saubens et de Muret pendant **31 jours consécutifs du lundi 11 septembre à 9h00 au mercredi 11 octobre 2017 à 17h00**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux et consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

En outre, le dossier est accessible gratuitement sur un poste informatique à la mairie de la commune de Saubens à ses jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier d'enquête sera téléchargeable sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau>

Chacun pourra adresser ses observations en se rendant sur l'adresse précitée et en cliquant sur « Réagir à cet article ». Ces observations et propositions seront accessibles sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne à cette même adresse.

Le public pourra adresser ses observations au commissaire-enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : Mme la commissaire-enquêtrice - Enquête publique berges de Garonne - mairie de Saubens 1, Place Gérard Lavergne 31600 Saubens.

Elles seront annexées dès leur réception au registre d'enquête déposé à la mairie où elles seront tenues à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier ou document réceptionné après le **mercredi 11 octobre 2017 à 17h00**, ne pourra être pris en considération par le commissaire-enquêteur.

Madame Noëlle Pages a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public à la mairie de la commune de Saubens aux dates et heures de permanence suivantes :

- > **jeudi 14 septembre 2017 de 9h à 12h**
- > **vendredi 22 septembre 2017 de 14h à 17h**
- > **lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h**
- > **mercredi 11 octobre 2017 de 14h à 17h.**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public, durant un an à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne ainsi qu'à la mairie des communes de Saubens et de Muret et sera publiée sur le site des services de l'État de la Haute-Garonne à l'adresse précitée.

Les personnes intéressées pourront obtenir à leur frais, communication du dossier d'enquête, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur en s'adressant à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne - service environnement, eau et forêt - unité des procédures environnementales - 2 bd Armand Duportal, B.P. 7001, 31038 Toulouse cedex 9

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande, par arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus de projet, au vu des résultats de la consultation du public et des avis recueillis dans le cadre de la procédure d'instruction.

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION - Forme : SASU. Dénomination : SUD OUEST CONSTRUCTION 31. Objet : l'exercice de toute activité du bâtiment, de la construction, de la rénovation, plâtrerie, peinture. Siège social : 61 rue Pierre Cazeneuve 31200 TOULOUSE. Capital : 1000,00 €. Durée : 99 ans. Président : Civilité Mr, Nom Mohamed Wael JANDOUBI, demeurant TOULOUSE (31200) 11 chemin Bernard Sarrette. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LAUPEY
FORME : Société civile Immobilière
SIEGE SOCIAL : 27 Bis, Chemin de la Peyonne - 31410 LONGAGES
OBJET : Acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : Monsieur Laurent, Marc, Pierre COT - 27 Bis, Chemin de la Peyonne - 31410 LONGAGES et Monsieur François COT - 25, Chemin de la Peyonne - 31410 LONGAGES
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Pour avis.

ECLAIR BAT-31
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 EUROS
Siège Social : 9, ter avenue de Lyon 31500 TOULOUSE

Suivant acte sous seing privé en date du 22 août 2017, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : ECLAIR BAT-31
CAPITAL : 2000 €,
Siège social : 9 ter avenue de Lyon 31500 TOULOUSE

Objet : travaux de maçonnerie générale, gros et second œuvre, acquisition-vente et rénovation de bâtiments ainsi que toutes activités connexes.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Madame YALCIN SUNAY, domiciliée 5 ter rue de la Briqueterie villa V33 31150 BRUGUIERES
La société sera immatriculée RCS de Toulouse.

La gérance,

Suivant acte SSP en date du 11/09/2017, il a été constitué une sas. Dénomination : TEB LABEGE. Objet : Activité de restauration sur place, à emporter et à livrer. Siège social : 3547 Route de Baziege, La Lauragaise 31670 LABEGE. Capital : 10000 €. Durée : 99 ans. Président : M. Yannis DEBACHE, 2 Place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 septembre 2017, il a été constituée la Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société civile
Objet : acquisition, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, vente de ces mêmes biens ou droits immobiliers pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection, travaux ou autres à faire dans les immeubles de la société. propriété, acquisition, gestion et vente de tous instruments financiers tels que titres, valeurs mobilières, droits sociaux... de toute nature (à l'exclusion de ceux entraînant pour leur titulaire la qualité de commerçant) ainsi que la souscription et gestion d'un contrat de capitalisation aux fins de gestion de la trésorerie. Conférer aux associés, le droit d'utiliser privativement et gratuitement les immeubles sociaux, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société

Dénomination : « TUN NUN »

Siège : 3 rue Alexandre Fourtanier à TOULOUSE (31000), deuxième gauche

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : Apport en numéraire : MILLE EUROS (1000,00 €)

Gérant : Antoine VANISCOTTE demeurant à 3 rue Alexandre Fourtanier à TOULOUSE (31000), deuxième gauche,

Immatriculation : au RCS de TOULOUSE

Agrément : Toute cession entre vifs devra faire l'objet d'un agrément préalable quel que soit le cessionnaire. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision prise à la majorité des deux tiers.

Pour avis et insertion.



Me Séverine BENOIT-TERES
Avocat
6, Rue de l'Ourmède
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

SARL EL PATIO
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 3000 Euros
Siège social : 97, Rue Jean-Jaurès
31 150 FENOUILLET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08 Septembre 2017 à Fenouillet (31), Il a été constituée la Société A Responsabilité Limitée EL PATIO, dont le siège social est 97, Rue Jean-Jaurès à 31 150 Fenouillet, ayant pour objet l'activité de restauration, bar, vente-à-emporter, organisation de soirées à thème et concerts ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant auxdites activités et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Le Capital Social est de 3000 Euros.

Droit de vote des Associés : les décisions collectives sont à la majorité des voix et proportionnellement à la quotité du capital détenue. Une part sociale donne droit à une voix au moins.

Cession des parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société et même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé qu'avec le consentement de la majorité des associés.

Le Gérant est Monsieur Xavier, Marc, Daniel PASUT demeurant 9, impasse des Artisans à 31 150 Fenouillet.

Pour avis, Le Gérant.

Avis de constitution

AvPar acte sous seing privé en date du 31 Aout 2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ABCDE...S

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1500 euros

SIEGE : Résidence Jardin Royal 2 bat F - Apt 137 - 1 chemin du Marin 31100 TOULOUSE

• OBJET : la commercialisation d'installations utilisant ou générant des énergies renouvelables.

• Mise en relation des acteurs de valorisation des bioénergies et d'industries avec les acteurs du monde agricole, agroalimentaire et les collectivités.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 15 "Agrément des actions" des statuts avec prise en compte des voix du cédant

Résumé de la clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées ou transmises y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : Hubert Monot

Demeurant Résidence Jardin Royal 2 - bat F - Apt 137 - 1, Chemin du Marin - 31100 TOULOUSE

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.



Me Séverine BENOIT-TERES
Avocat
6, Rue de l'Ourmède
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

EURL ADN FORMATION
Entreprise Unipersonnelle
A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1000 Euros
Siège social : 8, Impasse Arletty à 31100 Toulouse

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 08 Septembre 2017 à Toulouse (31), Il a été constitué l'Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée ADN FORMATION, dont le siège social est 8, Impasse Arletty à 31100 Toulouse, ayant pour objet l'activité principale le Conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veilles, d'audits et d'analyses et Le coaching de vie personnelle et professionnelle, Formations en Education et Prévention en Santé Globale, Formations en ligne et formations continues, Aide à la réorientation professionnelle, ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant auxdites activités et plus généralement toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Le Capital Social est de 1000 Euros.

La Gérante et associée unique est Madame Sophie, Rosy MALLIE demeurant 8, Impasse Arletty 31100 Toulouse.

POUR AVIS, La Gérante.

Avis de constitution

Avis de la constitution de la SARL : «OC-CIBUILS 31» au capital de 1000 euros.

Siège social : 243 Route d'Albi bal 46 31000 Toulouse .

Objet : - Travaux de Gros Œuvre du bâtiment, démolitions, Terrassements. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Gérant : Monsieur ALBEKOV Adam demeurant 26 rue de Porte Neuve 81000 Albi.

Pour avis la gérance.



Me Séverine BENOIT-TERES
Avocat
6, Rue de l'Ourmède
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tel : 05.31.22.10.18
severine.benoitteres@sfr.fr

SASU MCF
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au Capital de 5000 Euros
Siège social : 20, rue Dalayrac à Toulouse (31 000)

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29 Août 2017 à Toulouse, Il a été constituée la Société par Actions Simplifiée MCF, dont le siège social est 20, Rue Dalayrac à Toulouse (31 000), ayant pour objet le Conseil en Investissement Financier, l'activité de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement non exclusif, l'audit de contrats bancaires et financiers, la formation à l'investissement en titres vifs, et toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement au être utiles à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse. La Capital Social est de 5000 Euros. Le Président est Monsieur François, Paul, Robert GALVIN demeurant 20, Rue Dalayrac à 31 000 Toulouse.

Pour avis, Le Président.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé à Toulouse en date du Mercredi 02 Août 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : JGTP

Siège social : 2 Le Clos de Clairfont 31570 VALLESVILLES

Objet social : La Société a pour objet l'activité de travaux de terrassement courants et travaux préparatoires.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 5 000 euros,

Président: Monsieur DE ALEM GONCAL VES José

Demeurant 2 Le Clos de Clairfont 31570 VALLESVILLES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis, Le Président.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 04/09/2017 à GARGAS, Il a été constitué la Société Civile Immobilière BASST, dont le siège social est 1223, Route des Bordes à 31620 Gargas, ayant pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil .

La durée de la Société est de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse. La Capital Social est de 500 Euros. La Gérante est Madame Séverine BENOIT-TERES, demeurant 1223, Route des Bordes à 31620 Gargas.

Pour avis, la Gérante.

Suivant acte SSP en date du 13/09/2017, il a été constitué une sas. Dénomination : AG ENVIRONNEMENT 31. Nom commercial : GEODE ENVIRONNEMENT. Objet : Collecte et recyclage de déchets et matériaux de construction de chantiers. Siège social : 3 chemin de la castagnere 31320 pechabou. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Président: M. Amar Gharbi, 3 chemin de la castagnere 31320 pechabou. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé à Toulouse en date du Vendredi 04 Août 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
 Dénomination sociale : 2B Electricité
 Siège social : «Les Bisseaux» 20 Chemin de Mirepoix 31380 PAULHAC
 Objet social : La Société a pour objet l'activité d'électricité générale et tous autres travaux ainsi que l'achat et la revente de matériaux liés à cette activité.
 Durée de la Société : 99 ans
 Capital social : 1 000 euros,
 Gérant : Monsieur Benoît BORTOLONI Demeurant «Les Bisseaux» 20 Chemin de Mirepoix 31380 PAULHAC.
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis,
Le Gérant.

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 11 septembre 2017 à Toulouse, il a été institué une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION SOCIALE : JH Société d'Avocats. CAPITAL : 1000 euros. SIEGE SOCIAL : 1, rue des pénitents blancs 31000 Toulouse. OBJET : l'exercice de la profession d'avocat. DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. ASSOCIE : Jan Holtzhäusser. GERANT : Jan Holtzhäusser demeurant 26, rue André Delieux 31400 Toulouse. La Société sera immatriculée au RCS de Toulouse.

La Gérance.

Suivant un acte ssp en date du 07/09/2017, il a été constitué une SCI Dénomination : LES FALAISES
 Siège social : 1 Chemin De La Plane 31140 PECHBONNIEU
 Capital : 100 €
 Objet : acquisition / administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
 Durée : 99 ans
 Gérant : M. DUBOIS Nicolas 1 Chemin De La Plane 31140 PECHBONNIEU
 Cession de parts sociales : libre
 Immatriculation au RCS de TOULOUSE

TRANSFERTS DE SIÈGE

SOCIETE SERGE TONON
 Société à responsabilité limitée
 Au capital variable limité de 7 622,45€
 Lieu-Dit « Les Rouillères »
 chemin départemental 66
 31570 BOURG-SAINT-BERNARD.
 RCS: Toulouse 418 571 055

Délibération de l'AGE du 10 septembre 2017 a décidé de transférer le siège social. Ancien siège: Lieu-Dit « Les Rouillères » chemin départemental 66, 31570 BOURG-SAINT-BERNARD. Nouveau siège: 2 impasse de Cendry 31140 MONTBERON. à compter du 10 septembre 2017 et modification de l'article 4 des statuts. Mention au RCS de Toulouse

Le gérant.
Monsieur Serge TONON

Notre NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

09 83 27 51 41

SCI PANATELO
 Société civile immobilière
 au capital de 200 euros
 Siège social : 2, chemin de Capdeville
 31620 FRONTON
 450 082 110 RCS TOULOUSE

Au terme d'une décision en date du 30/05/2017, la gérance a décidé de transférer le siège social du 2, chemin de Capdeville au 7 bis, rue Gutenberg 31150 BRUGUIERES, à compter du 30/05/2017 et de modifier, en conséquence, l'article 5 des statuts.

SCI CORONA
 Société civile immobilière
 au capital de 200 euros
 Siège social : 2, chemin de Capdeville
 31620 FRONTON
 450 086 467 RCS TOULOUSE

Au terme d'une décision en date du 30/05/2017, la gérance a décidé de transférer le siège social du 2, chemin de Capdeville au 7 bis, rue Gutenberg 31150 BRUGUIERES, à compter du 30/05/2017 et de modifier, en conséquence, l'article 5 des statuts.

STBAT
 Sarl au capital de 2000 €
 Siège social : 99 Route de Lavaur
 31850 MONTRABE
 RCS de Toulouse 789 564 085

Par AGE du 28/08/17 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/09/17 au : 243 Route D'ALBI Bal N°16 31200 Toulouse
 Les statuts seront modifiés en conséquence
 L'inscription modificative sera portée au RCS de Toulouse.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 07 août 2017, enregistré au service des impôts de Toulouse, dossier n° 2017 38632, référence 2017 A 09904, le 08 août 2017, Monsieur BORTOLONI Benoît, a cédé à la société la société 2B Electricité, SARL au capital de 1000 euros, en cours d'immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Toulouse, un fonds de commerce d'électricité générale « Les Bisseaux » 20 Chemin de Mirepoix 31380 PAULHAC ainsi que la clientèle y étant attachée. Propriété et jouissance : 01 août 2017. Prix : 20 000 euros. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : HYPHEN Expertise Comptable 83 Allées Charles de Fitte 31300 TOULOUSE.

Pour avis,

SCP Jean-Pierre REVERSAT
 Notaire
 31210 MONTREJEU

Suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre REVERSAT, Notaire, associé de la société civile professionnelle « Jean-Pierre REVERSAT, titulaire d'un Office Notarial à MONTREJEU (31210), 3, Voie du Bicentenaire », le 5 Septembre 2017 enregistré à SAINT-GAUDENS le 8 Septembre 2017 Bordereau 2017/423 Case N°1.

Monsieur Didier Christian LUGLI, Boulanger, demeurant à TOULOUSE (31000) 36 route d'Albiné à SAINT-JEAN-LHERM (31380) le 12 mai 1960. Célibataire.

A VENDU A :
 La Société dénommée CL, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 9 rue des Filatiers, identifiée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 828 028 944

Un fonds de commerce de boulangerie viennoiserie vente de confiserie exploité à TOULOUSE (31000) 9 Rue des Filatiers, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, sous le numéro 350 767 372.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 250.000 € et au matériel pour 50.000 €.

L'entrée en jouissance à compter du 5 Septembre 2017

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites par huissier, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à la SCP Jean-Pierre REVERSAT Notaire à MONTREJEU (31) 3 Voie du Bicentenaire.

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte ssp en date du 31/08/2017, enregistré à SIE de Toulouse, dos. n° 2017 428 37, réf : 2017 A 10885, le 07/09/2017, La SAS e-Déal Vap au capital de 1000€, 71 rue Ampère 31670 Labège, RCS 800 263 634 Toulouse a cédé à la Micro-Entreprise Gaïamatik, 205 ch. Du Massonné 31600 Seysses, RCS 801 727 868 Toulouse, un fonds de commerce sis et exploité 71, rue Ampère 31670 Labège. Propriété et jouissance : 1er août 2017. Prix : 4 000 euros. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé.



Notre
ADRESSE
MAIL

annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL

CMBA SUD CONSTRUCTION
 Société par Actions Simplifiées
 Au capital de 1 000 euros
 Sise : 20, rue Montaigne
 31700 BLAGNAC
 RCS : Toulouse 819 693 037
 SIRET 819 693 037 00015

Avis de modification d'objet social

Par délibération en date du 08 septembre 2017, l'assemblée extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier l'objet social à compter du 08 septembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 2. Objet
 La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

- Toutes les activités de maçonnerie générale, du gros œuvre et les activités de carreleur pour des bâtiments neufs, en rénovation, anciens, de la maison individuelle aux immeubles, sur chantiers intérieurs comme extérieurs.

Le reste de l'article reste inchangé.
 Le dépôt légal sera effectué à la Chambre des Métiers et au greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis et mention,
La présidence.

ROBO-SERV
 SASU au capital de 1000 €
 Siège social : 4 Rue Du Bernadet
 Centre D'affaires Bernadet 31830
 PLAISANCE DU TOUCH
 830531786 RCS de TOULOUSE

En date du 27/06/2017, il a été décidé à compter de ce même jour :

- de modifier l'objet social. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : montage et installation des structures métalliques,
 Nouvelle mention : « Travaux de menuiserie métallique et serrurerie ».
 Mention au RCS de TOULOUSE

NOMINATION GÉRANT(S)

Patrick PARTOUCHE
 Avocat
 19 Chemin de nicol
 31200 - TOULOUSE

SOCIETE CIVILE DE MOYENS BOURNHOL-MILCAN-JALTON
 Société Civile de Moyens
 au capital de 4 573,47 €uros
 Siège social : 1 Lotissement
 le Village (31470) FONTENILLES
 RCS TOULOUSE : 384119665

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 septembre 2017, il a été, à l'unanimité décidé :

- de désigner en qualité de gérante à compter du jour de l'assemblée, Mme BOURNHOL Morgane, née le 1er Juin 1990 à TOULOUSE, demeurant « En Manjou » à MONBRUN (32600).

Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE.

Pour avis.

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

COMPTOIR DES TRUFFES ET DES SAVEURS
 Société par actions simplifiée
 au capital de 10.000 euros
 porté à 11.770 euros
 Siège social : 26, Rue Paneboeuf
 31400 TOULOUSE
 RCS TOULOUSE : 753 826 940

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 avril 2017, du certificat de dépôt des fonds établi le 28 juin 2017 par le Crédit Coopératif situé 6, Rue Raymond IV - 31000 TOULOUSE et du procès-verbal des décisions du Président du 29 juin 2017 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1770 Euros par émission de 177 actions nouvelles de numéraire, et porté de 10.000 euros à 11.770 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, Le Président

LIQUIDATIONS

LIAISON ACTION COMMUNICATION REGIE (LACR)
 SAS en liquidation
 au capital de 305 euros
 Siège de la liquidation : 26 av des
 Etats-Unis 31200 Toulouse
 R.C.S : Toulouse 441 546 769

L'Assemblée générale du 7 septembre 2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Pierre-Louis LACROUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 6 septembre 2017. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

PAGAM
 S.A.R.L en liquidation
 Au capital de 5.000 Euros
 Siège de la liquidation :
 11 Bis, allées Charles de Fitte
 31300 Toulouse
 R.C.S TOULOUSE : 802 660 209

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 juillet 2017, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
 Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis,
Le Liquidateur.

DISSOLUTIONS

SCI OCEANE
 Société Civile Immobilière
 Au capital de 1.000,00 € euros
 Siège social : 144 Lotissement La
 Farguette, 31560 NAILLOUX
 485 139 612 RCS TOULOUSE

Avis de dissolution et liquidation

Aux termes de l'AGE des associés du 15 mai 2017, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de TOULOUSE 3, le 24 mai 2017, Dossier 2017 25990, référence 2017 N 01121, il apparaît ce qui suit :

- La société est dissoute avec effet au 15 mai 2017 pour cause de dissolution anticipée volontaire et est mise en liquidation amiable.

- La gérance assumée par Monsieur Dominique POMMIER et Madame Martine POMMIER demeurant ensemble Résidence Occitane, Bât C, Appart. 44, 97229 LES TROIS ILETS a pris fin à la même date,

- Les fonctions de liquidateur sont assurées, à compter de la même date, par Monsieur Dominique POMMIER, susnommé, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

- Les lieux ou les correspondances doivent être adressées et celui ou les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et fixés au siège social, siège de la liquidation,

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Pour avis et mention.
Le liquidateur.

Dissolution anticipée

Dénomination : SCI BARRIE - société civile immobilière au capital de 1 600 euros

Siège social : Lieu-dit le Bois du Milieu 31530 Le Castéra
 440 688 109 RCS Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 17 août 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 17 août 2017, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Marie-Pierre Madaule demeurant au 1, allée de Bresse bâtiment B 31770 Colomiers en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au 1, allée de Bresse bâtiment B 31770 Colomiers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis

Pour vos demandes
de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse



Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.



L'INFORMATION
LÉGALE SUR
LES ENTREPRISES

infogreffe
Les Greffes des Tribunaux de Commerce



Pour votre DÉPÔT d'annonces légales
et judiciaires et vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet • 31000 Toulouse

09 83 27 51 41

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

CONSEILS D'EXPERTS

Le barreau
de Toulouse investit
la ville
À LA RENCONTRE
DES TOULOUSAINS

Véronique Christoph



Depuis 2014, le barreau de Toulouse, en partenariat avec la mairie de Toulouse, renouvelle le mercredi 20 septembre, de 10 heures à 16 heures, sur la place du square Charles-de-Gaulle, au centre-ville de Toulouse, la journée au cours de laquelle une cinquantaine d'avocats dispensent des consultations gratuites dans les domaines suivants :

- droit de la famille,
- droit du travail,
- droit de la consommation,
- droit immobilier,
- droit pénal et des étrangers.

Il suffit de vous présenter devant les pagodes et vous serez dirigé vers un avocat spécialiste.

LE 20 SEPTEMBRE 2017, PRENEZ DATE, VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOS AVOCATS !!!

Ordre des Avocats :

13 rue des Fleurs
31000 TOULOUSE

www.avocats-toulouse.com

RECTIFICATIFS

OXYBAT
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 4 rue de Caulat
31300 TOULOUSE
818 997 884 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Août 2017, il résulte que :
- La date de clôture de l'exercice, initialement effectuée le 31 Août de chaque année, est modifiée pour s'effectuer le 31 Décembre de chaque année.
Mention sera faite au RCS de Toulouse

Pour Avis

URBANCUBE
Société en Nom Collectif
au capital de 1 euro
Siège social : 27 Rue de l'Eglise
31390 CARBONNE
504 454 430 RCS de TOULOUSE

Avis de publicité

Cet avis annule et remplace l'avis publié le 29/06/17.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/08/2017, il résulte que l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14/08/2017 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Anthony VITSE demeurant 8 Chemin de Flou de Rioux - 31400 TOULOUSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 8 Chemin de Flou de Rioux - 31400 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Toulouse.

Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis,

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain N° 753 concernant la constitution de la SCI LE LABEL NILS, il convient de lire : «adresse du gérant : COLOMIERS (31770) 2, allée Marie Cazin Apt n° B38»
Mention au RCS de Toulouse

Additif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain N° 750 concernant la constitution de la SASU CLEMI, il convient d'ajouter : «Président: Monsieur Rémi, Christian, Pascal Rousset»
Mention au RCS Toulouse

Dans l'annonce parue le 10/08/2017 dans le Journal Toulousain concernant la SARL MC2F il convient d'ajouter: Ancien capital social 50000€. Nouveau capital statutaire 19000€.

Rectificatif à l'annonce parue dans Le Journal Toulousain N° 754 du 07/09/2017, concernant l'Avis de cession du fonds de commerce de la SARL LE MONTMARTRE, N°793268012 RCS Toulouse à la SARL LJC, N°83122128800010 RCS Toulouse, au capital de 1000 €, lire : l'entrée en jouissance fixée au 24/08/17 et le début d'activité au 01/10/2017 pour cause de travaux.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet • 31000 Toulouse

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41

Dénomination : EURL LACOMBE Société à responsabilité limitée au capital de 3000 €. Siège social : 2, impasse des Tourterelles 31860 PINS JUSTARET
Siren : 538854829 RCS : Toulouse
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/01/2012 la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/01/12 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé Mr LACOMBE demeurant 2, impasse des Tourterelles 31860 PINS JUSTARET en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au 2, impasse des Tourterelles 31860 PINS JUSTARET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

NON
DISSOLUTIONS

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19 Chemin de nicol
31200 - TOULOUSE

LES BRODEURS
PARIS

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 14 rue des Changes
31000- TOULOUSE
RCS TOULOUSE 813 172 889

Aux termes de décisions en date du 30 Juin 2017, l'associé unique a décidé conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera réalisé auprès du R.C.S de TOULOUSE.

Pour avis

FJC RACING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 9 chemin de Novital
31150 LESPINASSE
RCS TOULOUSE 532 800 646

Le 28/06/2013, l'assemblée générale mixte, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

DIVERS

GAMITEL

SARL au capital de 3 000,00 Euros
109, Avenue de Lespinet
Bâtiment D
31400 TOULOUSE
812618379 R.C.S. Toulouse

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 05/09/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3547, Route de Baziège la Lauragaise, 31670 LABEGE à compter du 05/09/2017.

Autres modifications :
- il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 3000 Euros à 40 000 Euros
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse

TLA
SASU au capital de 4000 €
Siège social : 4, Rue Bernadet,
Centre D'affaires Bernadet
31830 PLAISANCE DU TOUCH
821144573 RCS de TOULOUSE

En date du 01/08/2017, il a été décidé à compter de ce même jour :
- d'étendre l'objet social aux activités de réalisation d'installation (production, montage, distribution, évacuation) sanitaire, et d'eau chaude (sanitaire et chauffage), de réseaux de fluides ou de gaz,
- de nommer Monsieur Krzysztof Lewandowski, demeurant en Pologne, LIBUSZA (38-306), LIBUSZA 708, en qualité de directeur général pour une durée indéterminée. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.
Mention au RCS de TOULOUSE



NOTAIRES

Alain FAURE
Patrick LEGRIGEOIS
Antoine VANICOTTE
Notaires associés Successeurs de
Me Jean-Marc GARRIGOU
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Aménagement
changement de
régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Patrick LEGRIGEOIS Notaire à COLOMIERS, le 11 juillet 2017, Patrick BIZOTTO et Ghislaine GAY son épouse, demeurant ensemble à LEGUEVIN (31490)13 avenue d'Astarac. Mariés à la mairie de MOULINS (03000)le 14 septembre 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé pour l'avenir d'aménager leur régime matrimonial par l'article 1397 du code civil. Ils ont convenu d'adopter une clause de préciput en faveur du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître LEGRIGEOIS Notaire à COLOMIERS (31770) 15 rue de Limogne.

Pour avis : Me LEGRIGEOIS.